

Communiqué de presse

Août 2026

100 ANS DE L'UNCCAS

Le 12 octobre 2026, La Poste émet un timbre en l'honneur de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (Unccas) à l'occasion de son centenaire.



Visuels d'après maquettes - Couleurs non contractuelles/disponibles sur demande

Réf. : 11 26 057

À propos ...

Les centres communaux d'action sociale (CCAS) incarnent le service public de proximité. Partout en France, en Hexagone et dans les outremer, ils accueillent, informent, donnent accès aux droits fondamentaux, soutiennent et accompagnent les habitants dans une logique de prévention et de développement social local.

Nés sous la Révolution française, connus d'abord sous le nom de bureaux d'assistance puis de bureaux d'aide sociale, les CCAS ont été confortés par les premières lois de décentralisation qui en ont fait des acteurs singuliers : gouvernance originale, rôle de coordination, pouvoir d'analyse des besoins sociaux, forte capacité d'innovation. Au fil du temps, les CCAS se sont adaptés et professionnalisés pour mettre en œuvre des politiques sociales municipales fortement impactées par les transitions économique, démographique,

numérique, écologique venues transformer le paysage social de la France. Et dans ce cadre, les besoins d'accompagnement de nos concitoyens les plus vulnérables. Forts de leur mission de service public, les CCAS décidèrent en 1926 de faire de leur diversité territoriale une force politique. C'était il y a 100 ans. Depuis, le réseau des centres communaux et intercommunaux d'action sociale s'est structuré, renforcé et s'entraide. Sa voix est portée par une union nationale (UNCCAS) qui, pour prendre toute sa part dans le débat public, s'appuie sur la mobilisation des élus locaux et les équipes de leurs CCAS en faveur d'une solidarité renforcée sur leurs territoires.

L'action menée au quotidien par les CCAS, en lien avec leurs partenaires, est ainsi à l'image des enjeux qui entourent la cohésion sociale dans notre pays : essentielle et exigeante. Gage de modernité et de progrès social, elle ne demande qu'à se déployer encore davantage pour relever les défis de demain.

© La Poste – UNCCAS - Tous droits réservés

Les infos techniques

Création et mise en page : Jean Leblanc

Impression : héliogravure

Format du timbre : 30 x 40,85 mm

Présentation : feuille de 15 timbres

Tirage : 630 000 exemplaires

Valeur faciale : 1,52 € Lettre verte

Conception graphique timbre à date : Jean Leblanc

Mentions obligatoires : Timbre-poste (héliogravure) : Création et mise en page Jean Leblanc

Les infos pratiques

Le timbre sera vendu en avant-première les vendredi 9 et samedi 10 octobre 2026 à :

▪ PARIS (75)

Le Carré d'Encre, de 10h00 à 19h00, 13 bis rue des Mathurins, 75009 PARIS (oblitération jusqu'à 17h).

- ***Luc CARVOUNAS, Président de l'UNCCAS, animera une séance de dédicaces le vendredi 9 octobre de 11h30 à 12h30.***

Retrouvez ces informations et leur actualisation sur : www.lecarredencre.fr, le site de référence de l'actualité philatélique.

À partir du lundi 12 octobre 2026, le timbre sera vendu dans de nombreux bureaux de poste, par abonnement ou par correspondance à Philaposte Service Clients Commercial Philaposte Z.I Boulazac, Avenue Firmin Bouvier, BP 10106 Boulazac, 24051 PÉRIGUEUX CEDEX 09, par téléphone au 05 53 03 19 26 et par mail sav-phila.philaposte@laposte.fr au Musée Postal, 34 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris, sur réservation auprès de votre buraliste et sur le site Internet www.laposte.fr.

À partir du mardi 13 octobre 2026, le timbre sera vendu à la boutique « Le Carré d'Encre » 13 bis rue des Mathurins, 75009 PARIS (du mardi au jeudi de 11h à 19h, vendredi et samedi de 10h à 19h).

Contacts Presse Philaposte



@toutsurletimbre



toutsurletimbre

Ségolène HUCHEZ CODELUCK

Directrice de la communication
et des relations institutionnelles
segolene.godeluck@laposte.fr
Tél. 06 50 10 93 63

Maryline GUILLET

Chargée de communication
éditoriale et presse
maryline.guilet@laposte.fr
Tél. 06 32 77 39 65

À propos de Philaposte

Premier imprimeur de marques d'affranchissement en Europe, Philaposte a acquis, par son savoir-faire et sa politique d'investissements, une expertise sur les imprimés de sécurité depuis plus de 30 ans. Au sein du groupe La Poste, Philaposte conçoit, imprime et diffuse également les timbres du programme philatélique de France.

Chiffres clefs :

- Une imprimerie à Boulazac (Dordogne) et deux points de vente à Paris et à Boulazac
- Plus d'1 milliard de marques d'affranchissement dont 500 millions de timbres issus des carnets de timbres de correspondance ou du programme philatélique.
- 200 millions de timbres sont réalisés pour de nombreux acteurs postaux.
- Plus de 300 millions d'imprimés de sécurité : chèques, fiches d'état civil, passeports, traçabilité, ...
- 1 service clients et des canaux de ventes variés en France comme à l'étranger (Carré d'Encre, Abonnements, Catalogue, bureaux de poste, facteurs, boutique laposte.fr, buraliste.
- En 2023, 5 600 vitrines philatéliques ont été installées en bureaux de poste pour la commercialisation des émissions philatéliques.

Des timbres pour tous les usages

La Charte de la philatélie, signée en 2009 et revue en 2018 par La Poste et ses partenaires, propose **six familles de timbres** :

Le timbre d'usage courant : la Marianne



Traditionnellement représenté par la Marianne, le timbre d'usage courant est choisi par le président de la République à chaque nouveau mandat.

Timbres du programme philatélique



Hommage de la Nation à des personnalités, souvenir des grands événements, célébration du patrimoine naturel, architectural, culturel... ces timbres constituent le cœur de la philatélie.

Timbres de correspondance



Pour faciliter les échanges et promouvoir l'écrit auprès du grand public, La Poste met en vente des carnets de beaux timbres autocollants.

Les Collectors de timbres



Sur tous les thèmes, toutes les régions, tous les événements : ces créations de beaux timbres donnent de la visibilité aux événements. Les timbres sont regroupés sur un feuillet comportant une illustration du sujet.

Timbres spéciaux à tirage limité



Produits spéciaux destinés aux collectionneurs : réédition de timbres marquants, déclinaisons nouvelles de certains timbres, entiers postaux, timbres NFT...

Timbres personnalisés



Ces timbres sur-mesure permettent aux particuliers, aux associations, aux entreprises de créer leur propre timbre avec le choix du visuel, du tirage et de la diffusion.